

**Information Assemblée Générale Régionale**

**Dimanche 12 juillet 2020 de 14h30 à 18h30**

**En Visioconférence \***

Chères amies, chers amis,

À la suite du vote par le dernier Conseil Politique Régional concernant le découplage de l'Assemblée Générale et du Congrès, l'Assemblée Générale d'Europe Écologie les Verts Bretagne se réunira le dimanche 12 juillet 2020.

Tout comme le Congrès; en raison des conditions sanitaires, l'Assemblée Générale et les votes auront lieu en numérique.

Pour permettre de préparer les votes de l'Assemblée Générale, les mandats doivent nous être envoyés **avant le 8 juillet 2020 à midi** de préférence par voie électronique : [secretariat.eelvbzh@free.fr](mailto:secretariat.eelvbzh@free.fr), ou par voie postale à Europe Ecologie Les Verts Bretagne - 14 boulevard Hérault - 22000 Saint-Brieuc.

Un mandat spécifique est joint à la convocation papier.

**Important :** le.a mandataire choisi.e doit disposer de **deux adresses mails différentes**.

Nous rappelons que les votes à l'Assemblée Générale ne sont possibles que pour les adhérent.e.s à jour de leur cotisation. Seules les personnes présentes à l'Assemblée Générale (éventuellement détentrice d'un pouvoir) pourront voter.

Vous trouverez au verso :

* l’ordre du jour
* le formulaire de mandat.

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.

Amitiés écologistes,

Pour Le Bureau Exécutif Régional

Yves Nedellec

**\*Les modalités d'accès à la réunion vous seront transmises 2 jours avant l'Assemblée Générale par voie électronique. Les liens pour les votes vous seront envoyés durant l'Assemblée Générale.**

Ordre du jour

**14h30 Accueil et enregistrement des présents**

**Objectifs et stratégie pour les élections régionales, départementales et sénatoriales**

Échanges et débats

**Votes**

**Présentation des candidatures pour désigner la première femme et le premier homme EELV pour les élections régionales**

Échanges et débats

**Vote**

**Modification article 19**

Échanges et débat

**Vote**

**Désignation des membres de la commission régionale de prévention et résolution des conflits**

**Vote**

**18h30** **Conclusion** et fin du Congrès

**✀----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**FORMULAIRE DE MANDAT**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE - 12/07/2020 - Europe Ecologie Les Verts Bretagne**

Je soussigné(e) ………………………………………… donne pouvoir à …………………………………………, adhérent(e), d’Europe Ecologie-Les Verts Bretagne pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du 12/07/2020.

**Attention ! Coupon à remplir uniquement par la personne qui reçoit le mandat**

**Afin de participer aux votes, merci d’inscrire lisiblement deux adresses mails**

→ Adresse mail :

→ Adresse mail mandat :

(Adresse créée pour la personne qui vous a donné procuration)

**☞Ce formulaire doit être transmis avant le mercredi 8 juillet 2020 à midi dernier délai** de préférence, scanné, par voie électronique : [secretariat.eelvbzh@free.fr](mailto:secretariat.eelvbzh@free.fr), ou par voie postale à Europe Ecologie Les Verts Bretagne - 14 boulevard Hérault - 22000 Saint-Brieuc.

**RAPPEL :** L'Assemblée Générale est ouverte aux adhérent-es et coopérateur-trice-s, **mais seul-e-s les adhérent-e-s à jour de cotisation et présent-e-s à l'Assemblée Générale peuvent participer aux votes\*.**

Chaque adhérent-e présent-e au Congrès a le droit de porter **1 mandat en plus de sa propre voix**. Ce formulaire est adressé à tout-e-s les adhérent-e-s, **il ne sera utilisable que si le donneur de mandat est à jour de cotisation le jour du Congrès.**

*\* les adhérent-es qui ont moins de 3 mois d’ancienneté (date de validation CPR ou BER) ne peuvent pas participer aux votes de désignation aux fonctions internes, ni aux votes concernant les stratégies électorales et aux votes de désignation des candidat-es aux élections externes.*

Date et signature (précédée de «bon pour pouvoir»):